

En tant que chrétiens (pour la plupart catholiques) laïques convaincus ,nous sommes en désaccord profond avec les propos du président Macron aux Bernardins.

Une phrase veut souligner l'objectif du discours :« Nous partageons, dit il , confusément, le sentiment que le lien entre l'Eglise et l'Etat s'est abîmé et qu'il nous importe à vous comme à moi de le réparer » Or le président ne pouvait ignorer que le terme même de « séparation entre les Église et l'État » figure dans le titre de la loi de 1905, et qu'il est donc le nom sous lequel elle est connue. On ne saurait, de ce fait, faire allusion à un « lien abîmé » entre l'Église catholique et l'État, puisque un tel lien n'existe pas légalement – ce qui n'interdit nullement le dialogue. Mais il ne saurait être question de « réparer » une relation qui donnerait à la hiérarchie catholique accès à l'élaboration de lois, ce qui ramènerait la France à la période monarchique.

En effet le président s'exprime en catholique, références à l'appui, ce qui est contraire à son rôle de président d'une République laïque qui doit se situer au dessus des options de sens des citoyens, dans le respect de la liberté de conscience personnelle et de toutes les associations religieuses ou non. La « neutralité » de l'Etat n'est pas l'absence de bases : les droits humains illustrés dans la devise liberté, égalité, fraternité.

Il affirme tout le long de son discours que la France doit toutes ces valeurs au catholicisme dans une continuité historique. C'est la vieille idée fausse des racines chrétiennes exclusives de l'Europe. Il oublie que le catholicisme, a longtemps constitué un Etat dans l'Etat, a été le promoteur des croisades, des guerres de religions, de l'inquisition, avec la chasse aux sorcières, de l'enrichissement du haut clergé, de certains ordre religieux et de la noblesse au détriment du tiers état, de défense de la monarchie contre la république et la démocratie. Le catholicisme institutionnel s'est illustré par le discours totalitaire de papes parmi les plus récents comme Pie IX (syllabus), Pie X (Vehementer nos) et même les accointances de Jean Paul 2 avec des communautés sectaires et des théoriciens du franquisme. La réalité est donc très différente des contes édulcorés pour petits enfants .

La spiritualité et l'engagement humanitaire ne sont pas des spécificités des catholiques ou des croyants. Des agnostiques, des athées vivent une riche démarche spirituelle qui ne repose pas sur des convictions religieuses mais, en tous cas, humanistes.

Monsieur Macron identifie l'Eglise à sa Hiérarchie , considérant les catholiques comme un bloc homogène et demandant à l'épiscopat de donner la seule position autorisée des catholiques de France sur les questions sociétale , objets du débat légitime entre citoyens responsables de diverses convictions, y compris au sein des communautés de foi.

OBSERVATOIRE CHRETIEN DE LA LAÏCITE 13 AVRIL 2018

Temps Présent
68 rue de Babylone
75007 PARIS